

# Note de présentation synthétique du Budget Primitif 2026





## SOMMAIRE

<b>I. Le cadre général du budget : un outil au service de la transparence et de l'action publique</b> .....	5
1. Pourquoi cette note ? Une obligation, mais surtout un engagement .....	5
2. Le budget primitif 2026 : un cadre pour agir .....	5
3. Nos 4 priorités pour 2026 .....	5
4. Comment est organisé le budget ? .....	5
<b>II. Les dépenses et recettes courantes</b> .....	6
1. A quoi sert la section de fonctionnement ? .....	6
2. D'où vient l'argent ? Les recettes de fonctionnement .....	6
3. Comment est utilisé cet argent ? Les dépenses de fonctionnement .....	6
4. L'autofinancement : la capacité à investir sans s'endetter .....	6
5. Petit lexique pour y voir plus clair .....	7
6. Vision globale de la section de fonctionnement .....	7
7. Détail des dépenses de fonctionnement .....	8
8. Détail des recettes de fonctionnement.....	10
<b>III. Focus sur les charges de personnel</b> .....	15
<b>IV. Le programme d'investissement</b> .....	17
<b>V. L'état de la dette</b> .....	22
<b>VI. Indicateurs financiers la capacité d'autofinancement</b> .....	24
<b>VII. Les données synthétiques du budget primitif 2026</b> .....	25
<b>ANNEXE 1 : Fonctionnement dépenses à l'article</b> .....	27
<b>ANNEXE 2 : Fonctionnement recettes à l'article</b> .....	29
<b>ANNEXE 3 : Investissement dépenses à l'article</b> .....	30
<b>ANNEXE 4 : Investissement recettes à l'article</b> .....	31



# *1. Le cadre général du budget : un outil au service de la transparence et de l'action publique*

## *1. Pourquoi cette note ? Une obligation, mais surtout un engagement*

La loi impose aux communes de joindre au budget une **présentation synthétique** de leurs finances, afin que chaque citoyen puisse comprendre où va l'argent public et quels projets sont prioritaires **pour 2026**.

→ Notre engagement : Cette note, disponible sur le site de la commune, est conçue pour être claire et accessible, même pour ceux qui découvrent le fonctionnement d'une collectivité.

## *2. Le budget primitif 2026 : un cadre pour agir*

Le **budget primitif** est le premier acte financier de l'année. Il :

- **Prévoit** l'ensemble des recettes (impôts, subventions, etc.) et des dépenses (salaires, projets, etc.) pour 2026.
- **Respecte des règles strictes** : équilibre, transparence, et annualité (il couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2026).
- **Donne un cadre légal** : une fois voté (au plus tard le **30 avril 2026**), il autorise le maire à engager les dépenses et encaisse les recettes.

**À noter** : Ce budget est le **premier de la nouvelle équipe municipale**. Il reflète nos priorités pour les 6 prochaines années, tout en assurant la continuité des services publics.

## *3. Nos 4 priorités pour 2026*

En élaborant ce budget, nous avons veillé à :

- ✓ **Stabiliser la fiscalité** : Pas d'augmentation des impôts pour les ménages.
- ✓ **Maîtriser les dépenses courantes** (fonctionnement) sans réduire la qualité des services (écoles, propreté, etc.).
- ✓ **Limiter la dette** : En évitant les emprunts inutiles, pour préserver la santé financière de la commune.
- ✓ **Investir dans l'avenir** : Priorité à la voirie (sécurité, accessibilité), aux bâtiments publics (écoles, salles communales) et à la réfection des bâtiments faisant partie du domaine privé.

## *4. Comment est organisé le budget ?*

Le budget se divise en **2 grandes sections** :

- **Fonctionnement** : Les dépenses du quotidien (salaires des agents, entretien des espaces publics, électricité, etc.).
- **Investissement** : Les projets qui préparent l'avenir (réfection d'une route, rénovation d'une école, etc.).

### Petit lexique :

- "Dépenses/recettes d'ordre" : Écritures comptables techniques (comme les amortissements) qui n'impactent pas le budget réel.
- "K€" : Kilos d'euros (1 K€ = 1 000 €).

## II. Les dépenses et recettes courantes

### 1. A quoi sert la section de fonctionnement ?

La section de fonctionnement, c'est le "**budget du quotidien**" : elle finance tout ce qui permet à la commune de fonctionner au jour le jour, comme :

- Les salaires des agents municipaux (secrétaires, animateurs, agents techniques, etc.).
- L'entretien des bâtiments (écoles, mairie, salles communales).
- Les services rendus aux habitants (cantine, centre de loisirs, éclairage public...).

**En bref** : Sans cette section, la commune ne pourrait pas assurer ses missions essentielles.

### 2. D'où vient l'argent ? Les recettes de fonctionnement

En 2026, les recettes de fonctionnement s'élèvent à **3 611 616 €**, soit une légère hausse par rapport à celles constatées en 2025 (3 602 973 €). Elles proviennent principalement de :

- **Vos impôts locaux** (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires ...).
- **Les dotations de l'État** (aides versées par l'État pour compenser certaines charges).
- **Les subventions** (aides pour des projets spécifiques, comme les activités périscolaires).
- **Les recettes des services publics** (ex : tarifs de la cantine, location des salles communales).

### 3. Comment est utilisé cet argent ? Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement pour 2026 sont également de **3 611 616 €**, avec une marge de manœuvre de **199 328 €** pour faire face aux imprévus (contre 152 063 € en 2025).

### Répartition des dépenses :

- 49 % pour les salaires (contre 51 % en 2025).
- Entretien des bâtiments (électricité, chauffage, réparations).
- Achats de fournitures (matériel scolaire, produits d'entretien...).
- Subventions aux associations (sportives, culturelles...).
- Participation aux syndicats intercommunaux (SIGE, SIRP...).
- Remboursement des intérêts des emprunts (comme pour un crédit immobilier, mais pour la commune).

Pourquoi c'est important ?

Ces dépenses garantissent que les services publics fonctionnent sans interruption : écoles ouvertes, routes entretenues, activités associatives soutenues...

### 4. L'autofinancement : la capacité à investir sans s'endetter

La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement donne l'**autofinancement**. C'est l'argent que la commune peut utiliser pour financer ses projets (rénover une école, refaire une route...) sans avoir à emprunter.

En 2026, cet autofinancement permettra de :

- **Limiter le recours à l'emprunt** (et donc les intérêts à payer).
- **Préserver la santé financière** de la commune pour les années à venir.

**Exemple** : Si la commune économise 100 000 € sur son fonctionnement, elle pourra utiliser cette somme pour rénover un bâtiment sans contracter de nouvelle dette.

### 5. Petit lexique pour y voir plus clair

Terme	Explication simple
<b>Recettes de fonctionnement</b>	L'argent perçu au quotidien (impôts, subventions, tarifs des services).
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	Les frais courants pour faire fonctionner la commune (salaires, entretien...).
<b>Autofinancement</b>	L'argent "économisé" sur le fonctionnement, qui peut être réinvesti dans des projets.
<b>Compte d'équilibre (article 6288)</b>	Une réserve pour faire face aux imprévus

### 6. Vision globale de la section de fonctionnement

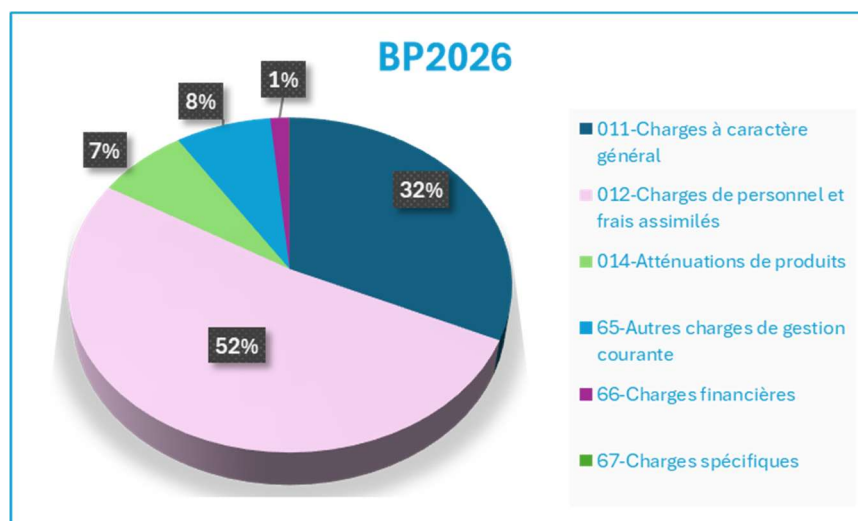
En 2026, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **3 611 616 €**, avec une progression de **4,15 %** par rapport à 2025 (+144 000 €). Cette hausse s'explique principalement par :

- **105 000 €** de travaux de toiture suite à un sinistre (partiellement couverts par l'assurance).
- **+ 47 000 €** d'autofinancement prévisionnel (épargne pour financer les investissements futurs).

	CA 2024	Alloué 2025	CA 2025	BP2026
<b>Fonctionnement</b>				
<b>Dépenses</b>				
<b>Réelles</b>	<b>2 833 151,01</b>	<b>3 396 155,00</b>	<b>2 916 563,84</b>	<b>3 608 833,30</b>
<b>Ordre</b>	<b>12 587,74</b>	<b>71 650,00</b>	<b>1 650,00</b>	<b>2 782,68</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>2 845 738,75</b>	<b>3 467 805,00</b>	<b>2 918 213,84</b>	<b>3 611 615,98</b>
<b>Recettes</b>				
<b>Réelles</b>	<b>3 453 546,37</b>	<b>3 467 805,00</b>	<b>3 602 972,68</b>	<b>3 611 615,98</b>
<b>Ordre</b>	<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total Recettes</b>	<b>3 453 549,37</b>	<b>3 467 805,00</b>	<b>3 602 972,68</b>	<b>3 611 615,98</b>

Lexique : CA = Compte administratif (bilan financier de l'année écoulée)

## Répartition des dépenses réelles de fonctionnement (hors marge de manœuvre) :



Ce camembert montre que **52 % des dépenses** sont consacrées aux charges de personnel, suivies des charges à caractère général (32 %).

### 7. Détail des dépenses de fonctionnement

		Alloué 2025	CA 2025	BP2026	Progression 2025-2026
<b>Fonctionnement</b>					
<b>Dépenses</b>					
<b>Réelles</b>	011 Charges à caractère général	1 072 175,00	750 670,01	1 282 977,30	19,66%
	012 Charges de personnel et frais assimilés	1 749 500,00	1 601 022,41	1 766 680,00	0,98%
	014 Atténuations de produits	246 688,00	246 688,00	246 688,00	0,00%
	65 Autres charges de gestion courante	238 882,00	230 904,14	260 008,00	8,84%
	66 Charges financières	67 150,00	67 002,53	51 480,00	-23,34%
	67 Charges spécifiques	1 200,00	276,75	1 000,00	-16,67%
	68 Dotations aux provisions et dépréciations	20 560,00	20 000,00	0,00	-100,00%
<b>Total Réelles</b>		<b>3 396 155,00</b>	<b>2 916 563,84</b>	<b>3 608 833,30</b>	<b>6,26%</b>
<b>Ordre</b>	023 Virement à la section d'investissement	70 000,00	0,00	0,00	-100,00%
	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 650,00	1 650,00	2 782,68	68,65%
<b>Total Ordre</b>		<b>71 650,00</b>	<b>1 650,00</b>	<b>2 782,68</b>	<b>-96,12%</b>
<b>Total Dépenses</b>		<b>3 467 805,00</b>	<b>2 918 213,84</b>	<b>3 611 615,98</b>	<b>4,15%</b>

### Chapitre 011 : Charges à caractère général (+19,57 %, +210 000 €)

Ce poste regroupe les dépenses liées au **fonctionnement quotidien** de la commune (entretien, prestations, communication...).

Les principales évolutions du chapitre sont les suivantes :

Poste de dépense	Évolution 2025-2026	Explications
Entretien des bâtiments	110 200 €	Travaux de toiture suite à la grêle (105 K€).
Autofinancement prévisionnel	47 000 €	Épargne pour financer les investissements.
Prestations de service (restauration)	14 000 €	Hausse des coûts de la cantine (+10 K€).
Maintenance	13 000 €	Mise à jour des contrats et anticipation des hausses tarifaires.
Entretien des véhicules	6 000 €	Vieillessement du parc automobile (réparations coûteuses).
Bulletins municipaux	6 000 €	Passage de 1 à 2 bulletins annuels (+4 000 €) et hausse des contrats IT.
Communication et fêtes	5 000 €	Nouvelles actions de communication et cérémonies.
Fournitures de voirie	-7 000 €	Ajustement après les réalisations de 2025.

### Chapitre 012 : Charges de personnel (+0,98 %, +17 200 €)

Les dépenses de personnel s'élèvent à 1,77 M€ en 2026. Cette légère hausse s'explique par :

- Les revalorisations salariales (indexation sur l'inflation).
- Le remplacement de départs à la retraite.

*Une analyse détaillée est disponible dans le chapitre suivant.*

### Chapitre 014 : Atténuation de produits

Ce poste concerne uniquement la dotation du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources), qui compense les pertes liées à la réforme de la taxe professionnelle. Aucune évolution significative en 2026.

### Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement

Aucun virement n'est prévu en 2026. En revanche, 547 700 € seront affectés à l'investissement via le résultat de fonctionnement.

### Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante (+8,84 %, +21 100 €)

Ces dépenses incluent :

- Indemnités des élus (+34 400 €).
- Participations aux syndicats intercommunaux (stable).
- Subventions aux associations (+400 €).

### Chapitre 66 : Charges financières (-23,34 %, -15 720 €)

Les intérêts d'emprunt s'élèvent à 51 480 € en 2026, contre 67 200 € en 2025. Cette baisse s'explique par :

- La structure même des emprunts : Les intérêts sont remboursés en priorité avant le capital. Au fil du temps, la part des intérêts diminue naturellement.
- La baisse des taux du Livret A : Deux des emprunts de la commune sont indexés sur ce taux, qui a diminué ces dernières années. Cela se répercute directement sur le montant des intérêts à payer.

À noter : Le dernier remboursement de l'emprunt lié aux travaux de la CD15 interviendra en novembre 2026.

## Chapitre 67 : Dépenses exceptionnelles

Une provision de 1 000 € est prévue pour couvrir d'éventuelles annulations de titres (ex : erreurs de facturation). En 2025, 276,75 € avaient dû être annulés pour ce motif.

## Chapitre 68 : Dotations aux amortissements et provisions

Aucune nouvelle dotation n'est prévue en 2026. La provision pour litiges (60 000 €) est jugée suffisante après les dotations de 2025 (20 000 € supplémentaires).

### 8. Détail des recettes de fonctionnement

			Alloué 2025	CA 2025	BP2026	Progression 2025-2026
<b>Fonctionnement</b>						
<b>Recettes</b>						
<b>Réelles</b>	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	444 700,00	497 201,79	409 360,00	-7,95%
	73	Impôts et taxes	400 690,00	444 635,70	442 247,00	10,37%
	731	Fiscalité locale	1 674 124,00	1 623 955,00	1 699 910,00	1,54%
	74	Dotations et participations	759 864,00	783 906,67	780 216,00	2,68%
	75	Autres produits de gestion courante	100 427,00	143 310,24	104 620,00	4,18%
	76	Produits financiers	0,00	4,05	0,00	
	77	Produits spécifiques	0,00	4 216,48	0,00	
	013	Atténuations de charges	88 000,00	105 742,75	38 200,00	-56,59%
	002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	137 062,98	
<b>Total Réelles</b>			<b>3 467 805,00</b>	<b>3 602 972,68</b>	<b>3 611 615,98</b>	<b>4,15%</b>
<b>Ordre</b>	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	
<b>Total Ordre</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total Recettes</b>			<b>3 467 805,00</b>	<b>3 602 972,68</b>	<b>3 611 615,98</b>	<b>4,15%</b>

Les recettes de fonctionnement de la commune proviennent de quatre sources principales :

- **Impôts locaux** (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires, etc.)
- **Dotations versées par l'État** (Dotation Globale de Fonctionnement, FCTVA, etc.)
- **Recettes des prestations** (facturation des services aux habitants : cantine, location de salles, etc.)
- **Atténuations de charges** (remboursements liés aux contrats aidés, décharges syndicales, absences maladie).

En 2026, les recettes réelles de fonctionnement progressent de **4,15 %**, soit **+143 800 €** par rapport à 2025.

### 8.1 Chapitre 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses

Évolution : -7,95 % (soit -35 000 €)

- **Baisse exceptionnelle** : La vente de bois par l'ONF en 2025 (-64 300 €) ne se reproduit pas en 2026.

- **Hausse des recettes** : Les services petite enfance progressent de **+31 000 €**, grâce à une fréquentation supérieure aux prévisions en 2025.

**Résultat net** : Malgré la baisse exceptionnelle, les recettes de ce chapitre augmentent globalement de **+7,61 % (+29 000 €)**.

### 8.2.1 Chapitre 73 : Impôts et taxes

Ce chapitre regroupe **trois types de recettes fiscales** distinctes, hors fiscalité locale (qui est traitée dans le chapitre 731) :

Article	Description	Évolution 2025-2026	Explications
<b>Taxe additionnelle aux droits de mutation</b>	Taxe perçue lors des mutations immobilières (ventes, successions).	<b>40 000 €</b>  (changement d'imputation)	En réalité, le produit réel baisse de <b>-5 000 €</b> .
<b>Attributions de compensation</b>	Compensations versées par Troyes Champagne Métropole (liées aux transferts de compétences).	<b>1 557 €</b>	Hausse liée à la redistribution de la <b>TEITLD</b> (Taxe sur l'Exploitation des Infrastructures de Transport de Longue Distance).
<b>FPIC*</b>	Fonds redistribué par l'État via la communauté d'agglomération pour équilibrer les ressources entre communes.	<b>Stable</b> (montant identique à 2025)	Le montant n'est connu qu'en <b>juin 2026</b> .

\*Fonds de prérepartition des recettes intercommunales et communales

#### À retenir :

- Ce chapitre est **stable** et dépend principalement des **décisions intercommunales** et des **redistributions étatiques**.
- Aucune marge de manœuvre locale sur ces recettes, qui sont **fixées par des textes réglementaires** ou des accords intercommunaux.

### 8.2.2 Chapitre 731 : Fiscalité locale

Ce chapitre concerne **les impôts locaux votés par la commune**, qui représentent une part majeure des recettes de fonctionnement. La commune a fait le choix de **maintenir les taux** pour 2026, sans augmentation.

Taxe	Taux 2026	Produit prévisionnel 2026	Évolution 2025-2026	Explications
<b>Taxe foncière sur le bâti</b>	45,10%	~1,2 M€	<b>+1,54 %</b> <b>(+25 790 €)</b>	Revalorisation des bases de valeur locative (+0,8 % hors locaux commerciaux).
<b>Taxe foncière sur le non-bâti</b>	21,92%	Inclus dans le produit global		Stabilité des bases.
<b>Taxe d'habitation (résidences secondaires)</b>	15,73%	Inclus dans le produit global		Taux maintenu, appliqué uniquement aux résidences secondaires.

Points clés :

1. **Stabilité des taux :**

- La commune a gelé les taux pour 2026 (45,10 % pour le bâti, 21,92 % pour le non-bâti, 15,73 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires).
- **Objectif :** Préserver le pouvoir d'achat des habitants tout en assurant les recettes nécessaires.

2. **Hausse naturelle du produit :**

- **+1,54 %** (soit **+25 790 €**) grâce à la revalorisation des bases locatives (indexation légale).
- Les locaux commerciaux voient leurs bases augmenter de **+1,7 %** (contre +0,8 % pour les autres).

3. **Sous-évaluation possible :**

- Le produit prévisionnel (1,7 M€) pourrait être **revu à la hausse** après la commission communale des impôts directs (mars 2026), qui a indiqué des recettes supérieures aux prévisions.

4. **Compensations et atténuations :**

- Baisse des allocations compensatrices : **-23 160 €** (soit **-13,5 %**), notamment pour les exonérations de taxes foncières sur les locaux industriels.
  - La compensation pour les locaux industriels passe de 137 828 € (2025) à 112 110 € (2026).
- **Atténuation de produit : -246 688 €** (versement à l'État lié à la réforme de la taxe professionnelle).

Critère	Chapitre 73 (Impôts et taxes)	Chapitre 731 (Fiscalité locale)
Nature des recettes	Taxes indirectes, compensations intercommunales, FPIC.	Taxes directes locales (foncier, habitation).
Maîtrise par la commune	<b>Faible</b> (dépend de l'État et de l'intercommunalité).	<b>Forte</b> (la commune fixe les taux).
Évolution 2025-2026	Stable (+1 557 € hors effet d'imputation).	<b>+1,54 %</b> (+25 790 €), hors
Enjeux	Équilibre intercommunal, péréquation.	Autonomie financière, pression fiscale sur les ménages.

Evolution de la fiscalité et des dotations à ce titre :

	CA 2023	CA 2024	CA 2025	BP2026	% 2025-2026	€ 2025-2026
<b>Produit de la fiscalité locale</b>	1 564 696,83	1 631 844,14	1 623 955,00	1 699 910,00	4,68%	75 955,00
<b>Allocations compensatrices TFB</b>	207 594,00	141 294,00	170 994,00	147 859,00	-13,53%	- 23 135,00
<b>Prélèvement au titre du FNGIR</b>	- 246 688,00	- 246 688,00	- 246 688,00	- 246 688,00	-	-
<b>Produit de la fiscalité net</b>	<b>1 525 602,83</b>	<b>1 526 450,14</b>	<b>1 548 261,00</b>	<b>1 601 081,00</b>	<b>3,41%</b>	<b>52 820,00</b>

**Produit net de fiscalité locale :** 1,6 M€ en 2026 (vs 1,55 M€ en 2025), soit +53 000 €.

**Dynamique :** La hausse est portée par la fiscalité locale (731), tandis que le chapitre 73 reste stable.

### 8.3 Chapitre 74 : Dotations et participations

**Évolution : +2,68 % (soit +20 400 €)**

- Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : +4,20 % (+24 500 €).
  - Dotation forfaitaire : +6 693 €.
  - Dotation de solidarité rurale : +21 812 €.
  - Dotation nationale de péréquation : -4 019 €.
- Baisse des allocations compensatrices : Atténue partiellement cette hausse.

				Alloué 2025	CA 2025	BP2026	Progression 2025-2026	€ 2025-2026
<b>Fonctionnement</b>								
<b>Recettes</b>								
<b>Réelles</b>	<b>74</b>	<b>742</b>	Dotations aux élus locaux	300,00	333,00	4 228,00	1309,33%	3 928,00
		744	FCTVA	6 000,00	11 419,87	7 000,00	16,67%	1 000,00
		7473	Participations départements	270,00	456,00	270,00	0,00%	0,00
		7484	Dotation de recensement	6 500,00	5 122,00	0,00	-100,00%	-6 500,00
		7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	1 600,00		1 600,00
		74111	Dotation forfaitaire des communes	270 000,00	270 691,00	277 384,00	2,73%	7 384,00
		741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	245 000,00	272 694,00	294 506,00	20,21%	49 506,00
		741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	40 000,00	40 188,00	36 169,00	-9,58%	-3 831,00
		74718	Participations Etat - Autres	0,00	0,00	0,00		0,00
		74748	Participations autres communes	2 500,00	900,00	900,00	-64,00%	-1 600,00
		74833	Etat - Compensation au titre des exonérations de TF	170 994,00	170 994,00	147 859,00	-13,53%	-23 135,00
		74834	Etat - Compensation au titre des exonérations de TH	0,00	0,00	0,00		0,00
		74836	Attribution du fonds départ. de péréquation de la TP	18 300,00	11 108,80	10 300,00	-43,72%	-8 000,00
<b>Total Réelles</b>				<b>759 864,00</b>	<b>783 906,67</b>	<b>780 216,00</b>	<b>2,68%</b>	<b>20 352,00</b>

#### 8.4 Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

**Évolution : +4,18 % (soit +4 193 €)**

- Loyers : 86 400 € (appartements, baux ruraux, maison des services, poste).
- Location de salles : 12 400 €.
- Remboursements de sinistres : 2 750 € (borne à incendie).
- Remboursements chauffage et entretien : 3 050 € (Poste, zone de l'Arcade).

#### 8.5 Chapitre 013 : Atténuations de charges

**Évolution : -56,6 % (soit -49 800 €)**

- **Baisse exceptionnelle** : En 2025, un remboursement par l'assureur du capital décès de M. Méan avait généré une recette non renouvelée en 2026.
- **Recettes variables** : Remboursements des contrats aidés, décharges syndicales, et salaires des personnels absents pour maladie.

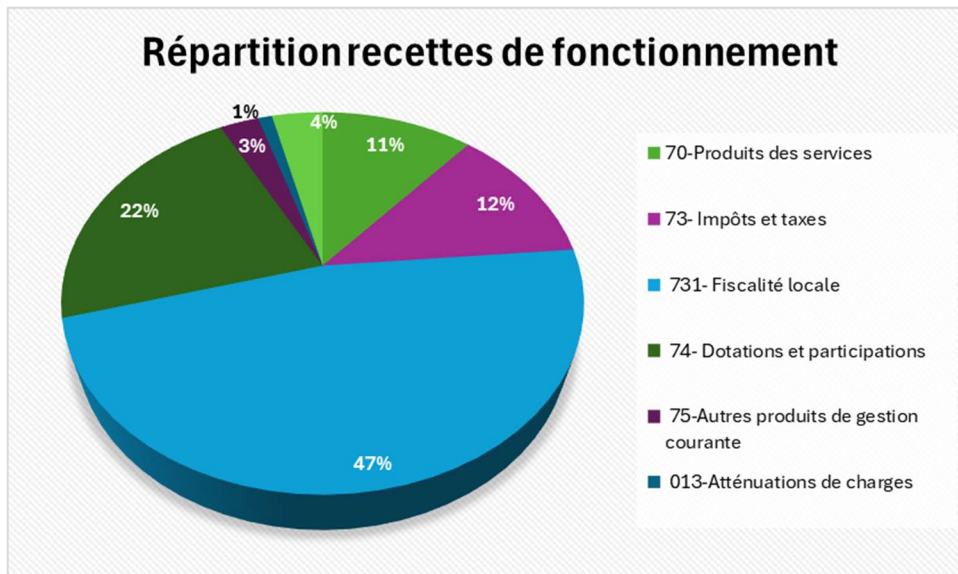
#### 8.6 Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté

En cette année de renouvellement du conseil municipal, une approche prudente a conduit à reporter partiellement le résultat de fonctionnement. Ce montant pourrait être affecté à l'investissement si des projets nécessitent un financement rapide.

#### Synthèse visuelle

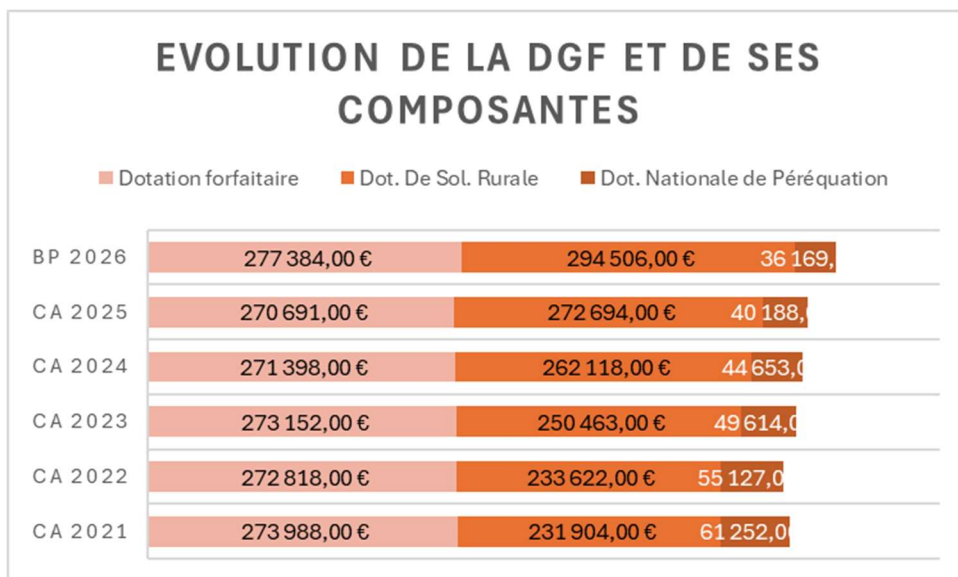
- 73 - Impôts et taxes : 47 %
- 731 - Fiscalité locale : 22 %
- 70 - Produits des services : 11 %
- 74 - Dotations et participations : 12 %

- 75 - Autres produits de gestion courante : 4 %
- 013 - Atténuations de charges : 3 %
- 002 - Résultat reporté : 1 %



### FOCUS sur la DGF

- **Dotation forfaitaire** : 74111
- **Dotation de solidarité rurale** : 741121
- **Dotation nationale de péréquation** : 741127



### III. Focus sur les charges de personnel

#### 1 Maîtrise des coûts et éléments budgétaires

	Budget 2023	Budget 2024	Budget 2025	BP2026	Progression 2025-2026	
<b>Fonctionnement</b>						
<b>Dépenses</b>						
Charges de personnel et frais assimilés	633	39 500,00	43 000,00	45 000,00	44 000,00	-2,22%
	648	-	-	50 000,00	0,00	-100,00%
	6218	5 900,00	9 900,00	32 000,00	0,00	-100,00%
	6411	850 000,00	957 000,00	942 000,00	948 000,00	0,64%
	6413	100 000,00	103 000,00	132 000,00	195 000,00	47,73%
	6450	429 000,00	461 000,00	505 000,00	557 180,00	10,33%
	6470	12 300,00	12 800,00	19 500,00	22 500,00	15,38%
	64168	55 000,00	20 000,00	24 000,00	0,00	-100,00%
Total Charges de personnel et frais assimilés	1 491 700,00	1 606 700,00	1 749 500,00	1 766 680,00	0,98%	

Pour l'année 2026, les charges de personnel augmentent de manière modérée, avec une hausse limitée à **+0,98 %** (soit **+17 180 €**). Cependant, cette progression doit être analysée en tenant compte des atténuations de charges (remboursements liés aux absences maladie, décharges syndicales, etc.), qui ont connu une baisse exceptionnelle de 49 800 € en 2025.

	Budget 2023	Budget 2024	Budget 2025	BP2026	Progression 2025-2026
<b>Fonctionnement</b>					
<b>Dépenses</b>					
Charges de personnel et frais assimilés	1 491 700,00	1 606 700,00	1 749 500,00	1 766 680,00	0,98%
Atténuations de charges	50 400,00	61 400,00	88 000,00	38 200,00	-56,59%
Solde :	1 441 300,00	1 545 300,00	1 661 500,00	1 728 480,00	4,03%

#### Explication de cette baisse :

En 2025, un remboursement exceptionnel lié au capital décès d'un agent avait gonflé artificiellement les recettes d'atténuation de charges. Ce remboursement n'étant pas reconduit en 2026, les charges de personnel, évaluées de manière prudente, s'élèvent finalement à **1 728 480 €**, soit une progression réelle de **+4,03 %** (ou **+66 980 €**).

Détail de la hausse prévisionnelle de 67 000 € :

Poste	Montant (€)	Explications
Suppléance CDG	32 000	Remplacement de personnel via le centre de gestion.
Ré-imputation des études surveillées	6 600	Correction comptable pour les études surveillées.
Recrutement d'une assistante au service technique	35 000	Création d'un poste dédié aux contrats et marchés publics.
Remplacement accueil et RH (année pleine)	37 000	Remplacement permanent d'un agent en accueil et ressources humaines.
Saisonnier supplémentaire	6 500	Renforcement saisonnier des effectifs.
GVT + hausse des cotisations	14 000	Augmentation des cotisations sociales et marge de sécurité.

## 2 Les effectifs au 1er janvier 2026

Le tableau ci-dessous présente les effectifs budgétaires et réels au 1<sup>er</sup> janvier 2026

Catégorie	Tableau des emplois au 01/01/2026		
	Effectif budgétaire	Effectifs réels	ETP* Réels
A Encadrement de direction	1	1	1
B Encadrement intermédiaire ou spécialisé	4	3	3
C Postes d'exécution	41	36	31,65
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>40</b>	<b>35,65</b>

\*ETP = équivalent temps plein

Répartition des agents sur emploi permanent par service :

Service	Effectif
Direction générale	1
Service administratif	6
Service police	1
Service technique	7,5
Médiathèque	1
Accueil de loisirs/club ado*	16
Restaurant scolaire	4
Ecole maternelle	3

\*Dont un agent partagé avec la médiathèque

### Points clés à retenir

- **Stabilité globale** : La hausse des charges de personnel reste maîtrisée (+0,98 % en apparence, +4,03 % en réalité après ajustement).
- **Création de poste ciblé** : Recrutement d'une assistante contrats/marchés publics

- **Prudence budgétaire** : Les prévisions intègrent une marge pour absorber d'éventuelles hausses de cotisations ou des imprévus.

## IV. Le programme d'investissement

### 1 Généralités : pourquoi investir ?

Le budget d'investissement est le levier qui permet à la commune de préparer son avenir. Alors que la section de fonctionnement couvre les dépenses du quotidien (salaires, entretien, services publics), la section d'investissement est dédiée aux projets structurants qui auront un impact durable sur le territoire.

#### Comparaison avec un foyer :

Pour une famille, l'investissement correspond à tout ce qui augmente ou améliore son patrimoine :

- Achat ou rénovation d'une maison.
- Acquisition d'une voiture ou d'équipements durables.
- Travaux pour moderniser un logement.

Pour la commune, c'est la même logique : il s'agit de renforcer, moderniser ou créer des équipements et infrastructures pour répondre aux besoins des habitants, aujourd'hui et demain.

#### 1.1 Les dépenses d'investissement : quels projets ?

Les dépenses d'investissement concernent tout ce qui modifie durablement le patrimoine communal :

- **Acquisitions** :
  - Mobilier (ex : tables pour les écoles, bancs publics).
  - Matériel (ex : ordinateurs, véhicules utilitaires).
  - Biens immobiliers (ex : terrain, bâtiment).
- **Travaux** :
  - Rénovation ou extension de bâtiments existants (ex : école, mairie, salle des fêtes).
  - Création de nouvelles infrastructures (ex : piste cyclable, parking).
  - Aménagement de la voirie (ex : réfection d'une route, trottoirs accessibles).
- **Études** :
  - Diagnostics préalables aux projets (ex : étude de faisabilité pour un équipement sportif).

#### Exemple concret :

La réfection de la rue principale ou la construction d'un city-stade sont des dépenses d'investissement, car elles **améliorent le cadre de vie et profitent aux habitants sur le long terme**.

#### 1.2 Les recettes d'investissement : comment financer ces projets ?

Deux types de recettes permettent de financer ces projets :

- ✓ **Recettes patrimoniales** :
  - Taxe d'aménagement : Perçue lors de la délivrance de permis de construire (ex : pour une nouvelle maison ou un commerce).
  - Vente de biens : Cession d'un terrain ou d'un bâtiment communal non utilisé.
- ✓ **Subventions d'investissement** :

- Aides financières de l'État, de la Région, du Département ou d'autres organismes (ex : subvention pour la rénovation énergétique d'une école ou la création d'une piste cyclable).

Exemple concret :

Si la commune décide de construire un nouveau bâtiment pour la petite enfance, elle peut bénéficier d'une **subvention de l'État ou du Département**, en plus des recettes locales comme la taxe d'aménagement.

### Pourquoi ce budget est-il essentiel ?

- Anticiper les besoins : Répondre aux évolutions démographiques (ex : augmentation du nombre d'enfants scolarisés) ou aux attentes des habitants (ex : espaces verts, équipements sportifs).
- Préserver le patrimoine : Entretien et moderniser les infrastructures pour éviter leur dégradation.
- Stimuler l'attractivité : Des équipements de qualité (écoles, routes, espaces publics) rendent la commune plus attractive pour les habitants et les entreprises.

## 2 Vue d'ensemble de la section d'investissement en 2026

			BP2026	RAR 2025	Total 2026
<b>Dépenses</b>					
<b>Réelles</b>	<b>13</b>	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
	<b>16</b>	Emprunts et dettes assimilées	165 770,00	0,00	165 770,00
	<b>20</b>	Immobilisations incorporelles	18 000,00	4 936,80	22 936,80
	<b>204</b>	Subventions d'équipement versées	108 600,00	0,00	108 600,00
	<b>21</b>	Immobilisations corporelles	679 370,00	79 260,22	758 630,22
	<b>23</b>	Immobilisations en cours	85 000,00	637 248,25	722 248,25
<b>Total Réelles</b>			<b>1 056 740,00</b>	<b>721 445,27</b>	<b>1 778 185,27</b>
<b>Ordre</b>	<b>040</b>	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
<b>Total Ordre</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total Dépenses</b>			<b>1 056 740,00</b>	<b>721 445,27</b>	<b>1 778 185,27</b>
<b>Recettes</b>					
Réelles	<b>001</b>	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	768 552,73	0,00	768 552,73
	<b>024</b>	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
	<b>10</b>	Dotations, fonds divers et réserves	618 695,86	0,00	618 695,86
	<b>13</b>	Subventions d'investissement	197 771,00	190 383,00	388 154,00
	<b>16</b>	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
<b>Total Réelles</b>			<b>1 585 019,59</b>	<b>190 383,00</b>	<b>1 775 402,59</b>
Ordre	<b>021</b>	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	<b>040</b>	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 782,68	0,00	2 782,68
<b>Total Ordre</b>			<b>2 782,68</b>	<b>0,00</b>	<b>2 782,68</b>
<b>Total Recettes</b>			<b>1 587 802,27</b>	<b>190 383,00</b>	<b>1 778 185,27</b>

## 3 Les restes à réaliser 2025 reportés sur 2026

### Les restes à réaliser en dépenses : qu'est-ce que c'est ?

Les **restes à réaliser** en dépenses correspondent à des **engagements financiers déjà pris** par la commune, mais qui n'ont pas encore été **totalemtent payés** à la fin de l'exercice 2025. Ces engagements découlent de :

- **Marchés publics** (ex : travaux de rénovation d'une école).
- **Contrats** (ex : prestation de nettoyage des rues).
- **Conventions** (ex : partenariat avec un prestataire pour l'entretien des espaces verts).

### Pourquoi sont-ils reportés ?

Ces dépenses ont été **commandées ou engagées en 2025**, mais leur **paiement effectif** interviendra en 2026. Par exemple :

- Un marché de travaux signé en décembre 2025, dont les factures seront payées en janvier 2026.
- Une commande de matériel livrée en 2025, mais dont le règlement final aura lieu en 2026.

#### En résumé :

Ces restes à réaliser sont des dépenses déjà actées, mais qui ne seront mandatées (c'est-à-dire payées) qu'en 2026. Ils garantissent la continuité des engagements de la commune d'une année sur l'autre.

Article	Objet de la dépense	Montant à reporter
231	Marché de travaux - école maternelle	608 156,84
2116	Cimetière Reprise de 32 concessions	20 000,00
212	Peupleraies : travaux préalables à la régénération	14 472,83
231	Maîtrise d'œuvre école maternelle	10 698,45
2135	Remplacement du système d'alarme - Mairie, service technique et école Grange L'Evêque	7 757,63
231	Etude et plan topographique Grange l'Evêque	7 253,98
2188	Raccordement individuel avec extension - Vidéo protection	6 135,12
2188	Achat de 3 défibrillateurs	6 120,00
2157	6 bancs et 2 corbeilles	5 673,58
2184	Vitrine d'exposition pour registre ancien	5 505,72
2131	Remplacement porte d'entrée Physic club	5 066,81
2051	Licence Watchguard	4 936,80
231	Assistance à maîtrise d'ouvrage	3 561,10
231	Mission SPS école maternelle	3 120,00
2131	Changement des thermostats programmables du plancher chauffant ACM	2 315,04
231	Division rue Montherlant	2 271,96
2188	Achat d'un radiateur Ecole maternelle	1 906,64
2184	Matériels de motricité - Ecole maternelle	1 450,35
231	Bornage du chemin des champs	1 105,92
231	Contrôle technique maternelle	1 080,00
21622	Restauration de registre ancien	697,88
2157	Achat de 3 balises et panneau signalétique	658,74
2131	Pose robinet extérieur mairie	576,00
2184	Siège bas pour ATSEM	493,56
2183	Distribution réseau école maternelle	328,32
2183	Switch école maternelle	102,00
<b>Total général</b>		<b>721 445,27</b>

## Les restes à réaliser en recettes : qu'est-ce que c'est ?

Les **restes à réaliser en recettes** correspondent à des sommes dues à la commune, mais qui n'ont pas encore été encaissées ou comptabilisées à la fin de l'exercice 2025. Ces recettes sont certaines (leur perception est acquise), mais leur paiement effectif interviendra en 2026.

### Exemple concret :

- **Subventions attribuées** : Une subvention promise par l'État ou la Région pour un projet (ex : rénovation d'un bâtiment), mais dont le versement n'a pas encore eu lieu.  
*Exemple* : Une subvention de 50 000 € accordée en décembre 2025, mais dont le virement arrive en janvier 2026.

### Pourquoi sont-elles reportées ?

Ces recettes sont **acquises** (la commune y a droit), mais leur comptabilisation ou leur encaissement se fera en 2026. Cela permet d'assurer la traçabilité et la continuité financière entre les exercices.

Article	Objet de la recette	Montant à reporter
1323	Réhabilitation énergétique de l'école maternelle et création d'un préau	81 070,00
13461	DETR Vestiaire espace sportif	26 348,70
13461	DETR Vestiaires Grange l'Evêque	7 290,50
13461	Vidéoprotection préfecture + région	63 702,00
13251	Fonds de concours vestiaires stade	11 971,80
Total général		190 383,00

## 4 Dépenses d'investissement

Le programme d'investissement, en sus des restes à réaliser et du remboursement de la dette en capital (890 970 K€), est le suivant :

<b>ACMSH</b>		
	Chariots, cuvier, porte manteaux, étagères, armoire de rangement	4 150,00
<b>AGENT DE PREVENTION</b>		
	Vidéo protection - raccordement individuel avec extension	130 000,00
	3 fauteuils bas - 2 ATSEM et Médiathèque	2 500,00
<b>ASSOCIATIONS</b>		
	Sub tir club - bac de récupération du plomb	1 600,00
<b>COMMUNICATION</b>		

Création d'un nouveau site internet	3 000,00
<b>ECOLE ELEMENTAIRE</b>	
Remplacement 2 PC portables en fin de vie	2 000,00
Remplacement de 24 chaises	1 800,00
<b>ECOLE MATERNELLE</b>	
Matériels de motricité école matern. + armoire et meuble à changer suite prb déménagmnt + micro-onde en panne	7 100,00
1 PC portable en fin de vie	1 000,00
<b>MAIRIE</b>	
Précaution pour sinistre	30 000,00
Robinet extérieur mairie en RAR + imprévus+maison Thomas	30 000,00
<b>MEDIATHEQUE</b>	
Achat meuble WC	120,00
<b>PATRIMOINE</b>	
Etudes pour réfection de patrimoine (programme pluri annuels)	50 000,00
Travaux urgents et imprévus	35 000,00
Rénovation des logements	30 000,00
Rénovation des batiments publics	20 000,00
Réhabilitation énergétique école maternelle (en sus des RAR)	15 000,00
Matériel pour le service technique	10 000,00
Sécurisation église	10 000,00
Limiteur de son salles des fêtes et Beaugrand	6 500,00
Licences watchguard	5 000,00
Achat de terrain GL Lavage	5 000,00
Reprise de 32 concessions	3 000,00
Ordinateur direction	1 500,00
Informatisation des clés	1 000,00
<b>POLICE</b>	
Panneaux STOP rue des Cortins et rue du Calvaire	6 000,00
<b>POMPIERS</b>	
Véhicule pompiers	70 000,00
5 Casques pompiers - 1er équipement	1 700,00
<b>URBANISME</b>	
Aire de jeux	80 000,00
Terrain multisport + terrain boulangerie	40 000,00
Réserve terrain transactions et honoraires	30 000,00
Tavaux préalable à la régénération	30 000,00
Bornages (chemin des Champs et autres)	10 000,00
<b>VOIRIE</b>	
Programme d'éclairage public non mis en restes à réaliser	107 000,00
Dalles PAVE + Réfection de rues et trottoirs	70 000,00
Imprévus et travaux urgents	30 000,00
6 bancs et 2 corbeilles + Précaution notamment si sinistre	6 000,00
3 balises et panneau signalétique	5 000,00

Ce programme d'investissement 2026 reflète les priorités de la commune en matière **d'amélioration du cadre de vie, de modernisation des équipements publics et de sécurité**. Les projets phares incluent la **rénovation énergétique de l'école maternelle**, la sécurisation de l'église, l'achat **d'un véhicule pour les pompiers**, ainsi que la **création d'une aire de jeux**, répondant ainsi aux besoins des habitants et aux enjeux de durabilité.

*Ces investissements, combinés à une gestion rigoureuse des imprévus, visent à préserver et enrichir le patrimoine communal tout en maîtrisant l'endettement.*

## 5 Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont composées de recettes d'ordre (les amortissements pour 2 782,68 €) et de recettes réelles qui sont détaillées ci-dessous.

<b>MAIRIE</b>	
Report résultat investissement	768 552,73
Affectation du solde du résultat de fonctionnement	547 695,86
Fond vert maternelle	196 830,00
FCTVA	36 000,00
Taxe d'aménagement	35 000,00
<b>ACMSH</b>	
Aide prévue pour les achats réalisés en 2025 (tables/soupières/chariot)	941,00

### Points clés à retenir :

- **L'autofinancement** (report du résultat d'investissement + affectation du résultat de fonctionnement) représente **plus de 83 % des recettes réelles prévisionnelles**. Cela signifie que la commune finance majoritairement ses projets sans recourir à l'emprunt, grâce à son épargne et à ses excédents de fonctionnement.
- **Fonds vert** : Ressource spécifique dédiée à des projets écologiques ou pédagogiques (ex : amélioration des infrastructures de l'école maternelle).
- **FCTVA et taxe d'aménagement** : Recettes liées à l'urbanisme et aux investissements publics, qui complètent le financement des projets.

## V. L'état de la dette

La commune gère actuellement **6 emprunts en cours de remboursement**, contractés pour financer des projets structurants (réhabilitation de bâtiments, travaux de voirie, etc.). Voici le détail de ces emprunts :

Désignation	Date d'obtention	Dernière échéance	Capital emprunté
TRAVAUX CD 15-17	30/11/2006	2026	800 000,00
TRAVAUX MAIRIE-10	25/03/2003	2028	410 000,00
CONSTR. RESTAUR. SCOLAIRE ACM SH	24/11/2011	2030	793 147,34
MAISON THOMAS	05/06/2019	2039	150 000,00
REHABILITATION BIBLIOTHEQUE	06/06/2017	2047	500 000,00
VOIRIE CENTRE BOURG	07/06/2017	2047	1 000 000,00
<b>Total :</b>			<b>4 210 921,06</b>

## Évolution des taux d'intérêt

Les deux derniers emprunts (Réhabilitation Bibliothèque et Voirie Centre Bourg), dont l'échéance est fixée à **2047**, sont **indexés sur le taux du Livret A**. Ce taux a connu des variations récentes :

- **2024** : Hausse à **3 %** (contre 1 % précédemment).
- **2025** : Baisse progressive à **2,4 %** (février), puis **1,7 %** (août).
- **2026** : Taux fixé à **1,5 %** à partir de février.

**Impact** : Cette baisse des taux permet une réduction significative des intérêts à payer à partir de 2026, allégeant ainsi la charge financière pour la commune.

## Encours de la dette

L'encours de la dette (capital restant à rembourser) évolue comme suit :

	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026
CONSTRUCTION RESTAURANT SCOLAIRE			
REHABILITATION ACM SH-19	328 367,80	273 639,80	218 911,80
MAISON THOMAS	130 794,72	122 075,08	113 355,44
REHABILITATION BIBLIOTHEQUE	607 403,78	585 430,88	527 148,00
TRAVAUX CD 15-17	115 234,96	57 617,48	0,00
TRAVAUX MAIRIE-10	111 621,60	83 715,90	55 810,60
VOIRIE CENTRE BOURG	1 245 391,59	1 200 318,16	1 154 513,81
<b>Total général</b>	<b>2 538 814,45</b>	<b>2 322 797,30</b>	<b>2 069 739,65</b>

Encours total au 31/12/2026 : 2 069 739,65 €.

Echéances de remboursement pour 2026 :

	Capital	Intérêts	Total général
CONSTRUCTION RESTAURANT SCOLAIRE REHABILITATION ACM SH-19	47 751,65	6 976,35	54 728,00
MAISON THOMAS	7 098,59	1 621,05	8 719,64
REHABILITATION BIBLIOTHEQUE	9 441,76	10 036,10	19 477,86
TRAVAUX CD 15-17	56 253,70	1 363,78	57 617,48
TRAVAUX MAIRIE-10	24 313,46	3 591,84	27 905,30
VOIRIE CENTRE BOURG	18 019,77	27 784,58	45 804,35
<b>Total général</b>	<b>162 878,93</b>	<b>51 373,70</b>	<b>214 252,63</b>

## Points clés à retenir

- **Baisse des taux d'intérêt** : Grâce à la diminution du taux du Livret A, les intérêts à payer en 2026 sont significativement réduits, ce qui améliore la capacité de remboursement de la commune.
- **Extinction progressive** : L'emprunt contracté pour les Travaux CD 15-17, sera entièrement remboursés en 2026.
- **Encours maîtrisé** : L'encours total de la dette diminue chaque année, passant de 2,54 M€ en 2024 à 2,07 M€ en 2026, ce qui témoigne d'une gestion rigoureuse de l'endettement.

## VI. Indicateurs financiers la capacité d'autofinancement

### Qu'est-ce que la capacité d'autofinancement (CAF) ?

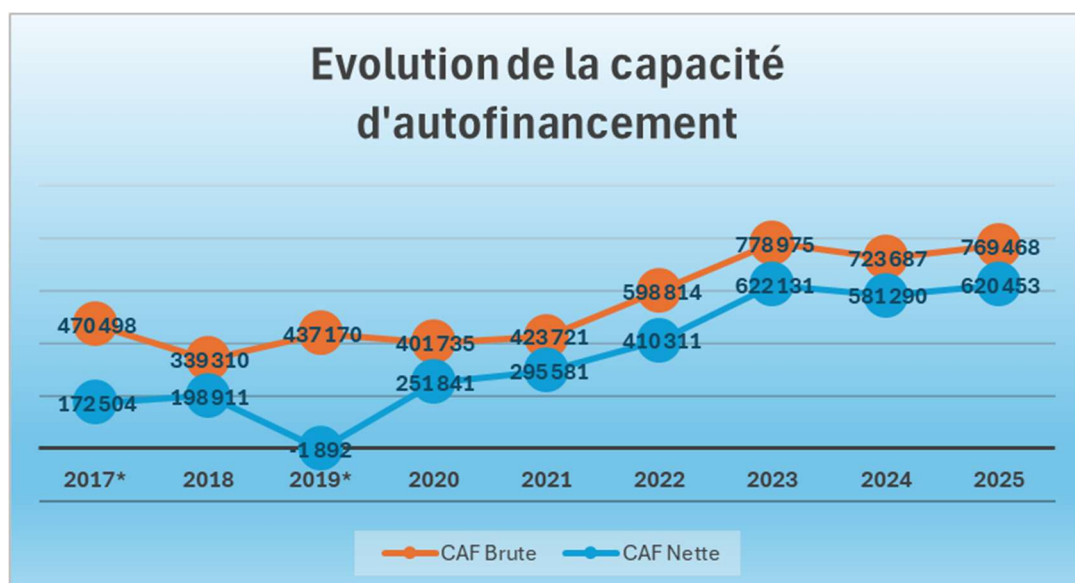
La capacité d'autofinancement (CAF) est un indicateur clé qui mesure la capacité de la commune à générer des ressources internes pour :

- **Rembourser ses emprunts** (capital restant dû).
- **Financer ses investissements** (si la CAF reste positive après remboursement).

Elle se calcule ainsi :

$CAF = (\text{Recettes de gestion} - \text{Dépenses de gestion}) - \text{Remboursement du capital des emprunts}$ .

### Évolution de la CAF (2017-2025) :



\*2017 et 2019 : remboursement anticipé d'un emprunt de 200 puis 300 K€

### Points marquants :

- **2017 et 2019** : La CAF nette a été impactée par des **remboursements anticipés d'emprunts** (200 000 € en 2017 et 300 000 € en 2019).
- **Depuis 2020** : La CAF nette est en **hausse continue**.

## Qu'est-ce que la capacité de désendettement ?

La capacité de désendettement est un indicateur clé qui mesure le **nombre d'années nécessaires** pour rembourser l'intégralité de la dette de la commune, au rythme actuel de remboursement.

Elle se calcule de la manière suivante :

**Capacité de désendettement = Encours total de la dette / Montant moyen remboursé chaque année.**

### Seuils de référence

Pour évaluer la santé financière d'une collectivité, on utilise généralement les repères suivants :

- **Moins de 10 ans** : Situation **saine**.
- **Entre 11 et 12 ans** : Situation **critique**, nécessitant une attention particulière.
- **Au-delà de 12 ans** : Situation **préoccupante**, pouvant indiquer un risque de surendettement.

Indicateur	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Encours de la dette	2 590 064 €	2 884 826 €	2 538 814 €	2 283 992 €
Épargne brute	598 814 €	778 975 €	723 687 €	769 468 €
Capacité de désendettement (années)	4,33	3,70	3,51	<b>2,97</b>

### Analyse et comparaison

- **Amélioration continue** : La capacité de désendettement de la commune s'est améliorée de manière significative, passant de **4,33 années en 2022** à **2,97 années** au 1<sup>er</sup> janvier 2026.
- **Comparaison avec les communes similaires** : Selon les données de l'Observatoire des Finances et de la Gestion Publique Locales (OFGL), les communes de **2 500 à 3 500 habitants** ont une capacité de désendettement moyenne comprise entre **2,9 et 3,3** années sur la période 2023-2024.
- **Positionnement favorable** : Avec une capacité de désendettement de 2,97 années en 2025, la commune se situe dans la moyenne de sa strate, et largement en dessous des seuils de vigilance (10 ans) et critiques (11-12 ans).

## VII. Les données synthétiques du budget primitif 2026

Le tableau ci-dessous présente une **synthèse des dépenses et recettes** du budget primitif 2026, incluant les **restes à réaliser (RAR)** de 2025.

Section		BP2026	RAR 2025	TOTAL 2026
Fonctionnement	Dépenses réelles	3 608 833,30	-	3 608 833,30
	Dépenses d'ordre	2 782,68	-	2 782,68
	<b>Total dépenses</b>	<b>3 611 615,98</b>	<b>-</b>	<b>3 611 615,98</b>
	Recettes réelles	3 611 615,98	-	3 611 615,98
	Recettes d'ordre	-	-	-
	<b>Total recettes</b>	<b>3 611 615,98</b>	<b>-</b>	<b>3 611 615,98</b>
Investissement	Dépenses réelles	1 056 740,00	721 445,27	1 778 185,27
	Dépenses d'ordre	-	-	-
	<b>Total dépenses</b>	<b>1 056 740,00</b>	<b>721 445,27</b>	<b>1 778 185,27</b>
	Recettes réelles	1 585 019,59	190 383,00	1 775 402,59
	Recettes d'ordre	2 782,68	-	2 782,68
	<b>Total recettes</b>	<b>2 164 402,72</b>	<b>190 383,00</b>	<b>1 778 185,27</b>

- **Section de fonctionnement :**
  - **Équilibre parfait** : Les dépenses et recettes réelles s'élèvent toutes deux à **3 611 615,98 €**, garantissant un budget équilibré pour les dépenses courantes de la commune.
- **Section d'investissement :**
  - **Dépenses totales** : **1 778 185,27 €** (incluant les restes à réaliser de 2025).
  - **Recettes totales** : **1 778 185,27 €**, couvrant intégralement les dépenses grâce aux recettes réelles et d'ordre.
  - **Financement des projets** : Les recettes d'investissement (subventions, taxe d'aménagement, etc.) permettent de financer les projets inscrits au budget.

Fait à Saint-Lyé, le 17 avril 2026

Le maire,

Karim HELLAL

## ANNEXE 1 : Fonctionnement dépenses à l'article

Fonctionnement		BP2026
<b>Dépenses</b>		
<b>Réelles</b>	<b>011 Charges à caractère général</b>	
	611 Contrats de prestations de services	60 376,92
	613 Locations	6 032,00
	617 Etudes et recherches	2 400,00
	618 Divers services extérieurs	8 950,00
	622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	29 200,00
	623 Publicité, publications, relations publiques	36 039,86
	624 Transports de biens et transports collectifs	13 844,00
	625 Déplacements et missions	700,00
	626 Frais postaux et frais de télécommunications	31 000,00
	627 Services bancaires et assimilés	600,00
	635 Autres impôts, taxes et vers. ass. (administration des impôts)	6 800,00
	6042 Achats de prestations de services (sauf terrains à aménager)	150 799,80
	6064 Fournitures non stockées - Fournitures administratives	4 300,00
	6065 Fournitures non stockées - Livres, disques, cassettes...	2 750,00
	6067 Fournitures non stockées - Fournitures scolaires	7 895,20
	6068 Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	1 782,07
	6156 Maintenance	87 230,00
	6161 Primes d'assurances multirisques	17 300,00
	6281 Concours divers (cotisations...)	12 725,00
	6282 Frais de gardiennage	0,00
	6283 Frais de nettoyage des locaux	60 000,00
	6288 Autres services extérieurs	199 328,18
	6378 Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00
	60611 Eau et assainissement	6 500,00
	60612 Energie - Electricité	160 000,00
	60622 Carburants	14 500,00
	60623 Alimentation	5 140,00
	60628 Autres fournitures non stockées	1 137,64
	60631 Fournitures d'entretien	10 000,00
	60632 Fournitures de petit équipement	21 897,91
	60633 Fournitures de voirie	10 481,70
	60636 Vêtements de travail	8 716,58
	61521 Entretien et réparations sur terrains	6 000,00
	615221 Entretien et réparations sur bâtiments publics	168 505,47
	615231 Entretien et réparations sur voiries	74 204,80
	615232 Entretien et réparations sur réseaux	3 600,00
	61524 Entretien et réparations sur bois et forêts	10 000,00
	61551 Entretien et réparations sur matériel roulant	24 338,78
	61558 Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	11 601,39
	62878 Remboursements de frais à des tiers	800,00
	62876 Remboursements de frais au GFP de rattachement	4 500,00
	60624 Fournitures non stockées - Produits de traitement	1 000,00
	<b>Total Charges à caractère général</b>	<b>1 282 977,30</b>

## Fonctionnement

## Dépenses

<b>012 Charges de personnel et frais assimilés</b>		
633	Impôts, taxes et vers. ass. / rémunérations (autres organismes)	44 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00
6411	Personnel titulaire	948 000,00
6413	Personnel non titulaire	195 000,00
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	557 180,00
6470	Autres charges sociales	22 500,00
64168	Autres emplois aidés	0,00
	<b>Total Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 766 680,00</b>
<b>014 Atténuations de produits</b>		
739221	FNGIR	246 688,00
	Total Atténuations de produits	246 688,00
<b>65 Autres charges de gestion courante</b>		
6542	Créances éteintes	500,00
6553	Service d'incendie	11 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 700,00
65131	Bourses	0,00
65132	Prix	0,00
65311	Indemnités de fonction (élus)	105 000,00
65313	Cotisations de retraite (élus)	4 600,00
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale (élus)	11 500,00
65315	Formation (élus)	1 000,00
653172	Cotisations fonds financement allocation fin de mandat (élus)	0,00
65561	Contrib. au fonds de compensation des charges territoriales	92 413,00
657363	Subventions de fonctionnement au CCAS/CIAS	5 000,00
65748	Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	10 505,00
65811	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	9 400,00
65818	Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	3 500,00
65888	Autres charges diverses de gestion courante	2 890,00
	Total Autres charges de gestion courante	260 008,00
<b>66 Charges financières</b>		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	51 480,00
	Total Charges financières	51 480,00
<b>67 Charges spécifiques</b>		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00
	Total Charges spécifiques	1 000,00
<b>68 Dotations aux provisions et dépréciations</b>		
681	Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	0,00
	Total Dotations aux provisions et dépréciations	0,00
<b>Total Réelles</b>		<b>3 608 833,30</b>
<b>Ordre</b>		
<b>023 Virement à la section d'investissement</b>		
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	Total Virement à la section d'investissement	0,00
<b>042 Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>		
681	Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	2 782,68
6751	Valeurs comptables des immobilisations cédées (hors ASA)	0,00
	Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 782,68
<b>Total Ordre</b>		<b>2 782,68</b>
<b>Total Dépenses</b>		<b>3 611 615,98</b>

## ANNEXE 2 : Fonctionnement recettes à l'article

Fonctionnement		BP2026
<b>Recettes</b>		
<b>Réelles</b>		
<b>013 Atténuations de charges</b>		
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	38 200,00
Total Atténuations de charges		38 200,00
<b>70 Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>		
7022	Coupes de bois	0,00
7032	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	6 000,00
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	7 900,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	249 500,00
7067	Redev. et droits des services périscolaires et d'enseignement	115 500,00
7088	Autres prod. activ. annexes (abonnements et ventes d'ouvrages)	9 300,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	16 160,00
70610	Redevances d'enlèvement des ordures et des déchets	500,00
70878	Remboursement de frais par des tiers	4 500,00
Total Produits des services, du domaine et ventes diverses		409 360,00
<b>73 Impôts et taxes</b>		
73211	Attribution de compensation	372 247,00
732221	Fonds de péréquation des ressources com. et intercom.	30 000,00
73223	Fonds départemental des DMTO pour les com. de - de 5 000 hab.	40 000,00
Total Impôts et taxes		442 247,00
<b>731 Fiscalité locale</b>		
73111	Impôts directs locaux	1 697 060,00
73154	Droits de place	2 850,00
Total Fiscalité locale		1 699 910,00
<b>74 Dotations et participations</b>		
742	Dotations aux élus locaux	4 228,00
744	FCTVA	7 000,00
7473	Participations départements	270,00
7488	Autres attributions et participations	1 600,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	277 384,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	294 506,00
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	36 169,00
74718	Participations Etat - Autres	0,00
74748	Participations autres communes	900,00
74833	Etat - Compensation au titre des exonérations de TF	147 859,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations de TH	0,00
74836	Attribution du fonds départ. de péréquation de la TP	10 300,00
Total Dotations et participations		780 216,00
<b>75 Autres produits de gestion courante</b>		
752	Revenus des immeubles	98 800,00
75888	Autres produits divers de gestion courante	5 820,00
Total Autres produits de gestion courante		104 620,00
<b>002 Résultat de fonctionnement reporté</b>		
002	Résultat de fonctionnement reporté	137 062,98
Total Résultat de fonctionnement reporté		137 062,98
<b>Total Recettes</b>		<b>3 611 615,98</b>

## ANNEXE 3 : Investissement dépenses à l'article

		BP2026	RAR 2025	Total 2026
<b>Investissement</b>				
<b>Dépenses</b>				
<b>Réelles</b>	<b>16 Emprunts et dettes assimilées</b>			
	165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
	1641 Emprunts en euros	165 770,00	0,00	165 770,00
	Total Emprunts et dettes assimilées	165 770,00	0,00	165 770,00
	<b>20 Immobilisations incorporelles</b>			
	203 Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	10 000,00	0,00	10 000,00
	2051 Concessions et droits similaires	8 000,00	4 936,80	12 936,80
	Total Immobilisations incorporelles	18 000,00	4 936,80	22 936,80
	<b>204 Subventions d'équipement versées</b>			
	204181 Subv.org.publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	107 000,00	0,00	107 000,00
	20421 Subv. pers. droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	1 600,00	0,00	1 600,00
	Total Subventions d'équipement versées	108 600,00	0,00	108 600,00
	<b>21 Immobilisations corporelles</b>			
	212 Agencements et aménagements de terrains	150 000,00	14 472,83	164 472,83
	2111 Terrains nus	35 000,00	0,00	35 000,00
	2116 Cimetière	3 000,00	20 000,00	23 000,00
	2131 Constructions bâtiments publics	51 000,00	7 957,85	58 957,85
	2132 Constructions bâtiments privés	30 000,00	0,00	30 000,00
	2135 Install. générales, agencements, aménagements des constructions	31 500,00	7 757,63	39 257,63
	2151 Réseaux de voirie	70 000,00	0,00	70 000,00
	2156 Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	0,00	0,00
	2157 Matériel et outillage technique	47 000,00	6 332,32	53 332,32
	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	11 700,00	0,00	11 700,00
	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	0,00	0,00
	2182 Matériel de transport	70 000,00	0,00	70 000,00
	2183 Matériel informatique	9 500,00	430,32	9 930,32
	2184 Matériel de bureau et mobilier	20 670,00	7 449,63	28 119,63
	2186 Cheptel	0,00	0,00	0,00
	2188 Autres immobilisations corporelles	150 000,00	14 161,76	164 161,76
	21538 Autres réseaux	0,00	0,00	0,00
	21622 Biens historiques et culturels mobiliers: Dép. ultér. immo.	0,00	697,88	697,88
	Total Immobilisations corporelles	679 370,00	79 260,22	758 630,22
	<b>23 Immobilisations en cours</b>			
	231 Immobilisations corporelles en cours	85 000,00	637 248,25	722 248,25
	Total Immobilisations en cours	85 000,00	637 248,25	722 248,25
	<b>Total Réelles</b>	<b>1 056 740,00</b>	<b>721 445,27</b>	<b>1 778 185,27</b>
	<b>Total Dépenses</b>	<b>1 056 740,00</b>	<b>721 445,27</b>	<b>1 778 185,27</b>

## ANNEXE 4 : Investissement recettes à l'article

		BP2026	RAR 2025	Total 2026
<b>Investissement</b>				
<b>Recettes</b>				
<b>Réelles</b>	<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>			
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	768 552,73	0,00	768 552,73
	Total Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	768 552,73	0,00	768 552,73
	<b>024 Produits des cessions d'immobilisations</b>			
	024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
	Total Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
	<b>10 Dotations, fonds divers et réserves</b>			
	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	547 695,86	0,00	547 695,86
	10222 FCTVA	36 000,00	0,00	36 000,00
	10226 Taxe d'aménagement	35 000,00	0,00	35 000,00
	Total Dotations, fonds divers et réserves	618 695,86	0,00	618 695,86
	<b>13 Subventions d'investissement</b>			
	1321 Etat et établissements nationaux	196 830,00	0,00	196 830,00
	1322 Régions	0,00	25 500,00	25 500,00
	1323 Départements	0,00	81 070,00	81 070,00
	1328 Autres subv. d'investissement rattachées aux actifs non amort.	941,00	0,00	941,00
	13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	11 971,80	11 971,80
	13461 Fonds équip. non amort. - Dot. équipement territoires ruraux	0,00	71 841,20	71 841,20
	Total Subventions d'investissement	197 771,00	190 383,00	388 154,00
<b>Total Réelles</b>		<b>1 585 019,59</b>	<b>190 383,00</b>	<b>1 775 402,59</b>
<b>Ordre</b>	<b>040 Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>			
	2156 Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	0,00	0,00
	2804181 Amort. subv org. publics divers-Biens mobiliers, matériel, études	2 782,68	0,00	2 782,68
<b>Total Ordre</b>		<b>2 782,68</b>	<b>0,00</b>	<b>2 782,68</b>
<b>Total Recettes</b>		<b>1 587 802,27</b>	<b>190 383,00</b>	<b>1 778 185,27</b>